Generali Espace Lux Vie France

Le document "2022\_09-CG\_VIE\_Cyrus Conseil" présente les conditions générales du contrat d’assurance vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte proposé par Generali Espace Lux Vie France.

Caractéristiques Principales du Contrat Generali Espace Lux Vie France

Type de Contrat:

Generali Espace Lux Vie France est un contrat d’assurance vie individuel permettant aux souscripteurs de bénéficier de garanties en cas de vie ou de décès. En cas de vie de l’assuré au terme du contrat, un capital est versé à l’assuré. En cas de décès, le capital est versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

Supports d'Investissement:

Les sommes versées dans le contrat Generali Espace Lux Vie France peuvent être libellées en euros ou en unités de compte, selon les fonds sélectionnés.

Pour la partie en euros, le contrat offre une garantie en capital au moins égale aux sommes versées, nettes de frais.

Pour la partie en unités de compte, les montants investis ne sont pas garantis et sont sujets à des fluctuations dépendant des marchés financiers.

Participation aux Bénéfices:

Le contrat Generali Espace Lux Vie France ne prévoit pas de participation aux bénéfices contractuelle pour la partie des droits exprimés en euros.

Faculté de Rachat:

Le contrat Generali Espace Lux Vie France permet le rachat, avec des sommes versées par l’assureur dans un délai de deux mois après réception de la demande.

Frais:

Frais sur versements initiaux et libres : 4,50% maximum.

Frais de gestion : 1,50% maximum par an pour les fonds externes, 0,90% maximum par an pour le fonds général, et 2% maximum par an pour les fonds internes.

Frais d’arbitrage : 0,50% maximum des sommes arbitrées.

Durée du Contrat:

La durée du contrat Generali Espace Lux Vie France est déterminée par le souscripteur à la souscription, pouvant être viagère ou à durée déterminée.

Processus de Souscription et Pièces Nécessaires

La souscription au contrat Generali Espace Lux Vie France nécessite la complétion d’un bulletin de souscription accompagné des pièces justificatives, notamment le formulaire "KYC - Connaissance client".

Désignation des Bénéficiaires

Le(s) souscripteur(s) peuvent désigner le(s) bénéficiaire(s) lors de la souscription ou ultérieurement par avenant.

La désignation des bénéficiaires peut être faite par acte sous seing privé ou par acte authentique.

Modalités de Versement

La devise de référence du contrat Generali Espace Lux Vie France est l’euro.

Versement initial minimum : 500 000 euros.

Versements complémentaires : 20 000 euros minimum (100 000 euros pour les fonds d’assurance spécialisés).

Types de Supports d'Investissement

Fonds Externes : OPC soumis à une procédure d’agrément et de surveillance prudente.

Fonds Général : Ensemble d’actifs financiers offrant une garantie du capital investi en euros.

Fonds Internes : Fonds internes dédiés ou collectifs sans garantie de rendement, gérés par des gestionnaires spécifiques.

Information sur les Supports

Les souscripteurs reçoivent des informations détaillées sur les fonds externes, y compris la performance historique, la politique d’investissement, et les frais associés.

Rachat et Arbitrage

Les souscripteurs peuvent effectuer des rachats partiels ou totaux, avec des frais d’arbitrage de 0,50% maximum des sommes arbitrées.

Conclusion

Generali Espace Lux Vie France offre une solution flexible pour la gestion de patrimoine avec des options diversifiées d’investissement en euros et en unités de compte. Ce contrat permet de bénéficier de garanties en cas de vie et de décès, avec la possibilité de personnaliser les supports d’investissement en fonction des objectifs et du profil de risque des souscripteurs.

Le contrat Generali Espace Lux Vie France est conçu pour offrir une combinaison de sécurité et de potentiel de rendement grâce à une diversification intelligente des investissements. En choisissant Generali Espace Lux Vie France, les investisseurs bénéficient d’un partenaire fiable et de multiples options pour optimiser leur gestion de patrimoine à long terme. Les caractéristiques avantageuses et la flexibilité des options font de Generali Espace Lux Vie France une solution attractive pour répondre aux divers besoins financiers des souscripteurs.

Generali Espace Lux Vie France met à disposition des souscripteurs une large gamme de supports d’investissement, permettant ainsi une adaptation aux différents profils d’investisseurs. Les frais associés au contrat sont clairement définis, assurant une transparence totale pour les souscripteurs. En résumé, Generali Espace Lux Vie France est un contrat d’assurance vie complet et flexible, conçu pour optimiser la gestion de patrimoine tout en offrant des garanties en cas de vie et de décès.